



VACCINATION OBLIGATOIRE : LES DERIVES DU CONTRÔLE

Le ministère de la santé a vendu à la population française l'obligation vaccinale, pour les professions des secteurs de la santé, du social et du médico-social, comme étant le moyen le plus efficace de protéger les personnes vulnérables.

Or, nous assistons depuis le 15 septembre à de nombreuses dérives de la part de certaines directions encouragées par l'agence régionale de santé de Nouvelle Aquitaine.

En effet, l'ARS dans une note relative à la mise en œuvre de l'obligation vaccinale dans les établissements de santé, sociaux et médico-sociaux, non contente d'appeler à un contrôle rigoureux du respect de cette obligation invite les directions à contrôler et sanctionner y compris les personnels en arrêt maladie !

Il n'en fallait pas autant pour libérer tous les vieux réflexes, certaines directions faisant preuve d'un excès de zèle manifeste :

- En suspendant les salarié.es en congés maladie qu'il soit ordinaire, de longue maladie, longue durée et congés maternité s'ils ne se soumettaient pas à l'obligation vaccinale ;
- En suspendant des salarié.es dont la structure n'est pourtant pas soumise à l'obligation vaccinale ;
- En suspendant les représentants syndicaux détachés à 100% de leurs obligations de service détournant ainsi les dispositions légales pour entraver l'action syndicale ;
- En suspendant les salarié-e-s/agent-e-s, entraînant de fait la désorganisation des services déjà largement impactés par la Covid.

En quoi le fait de suspendre des salarié.es n'étant pas auprès des plus vulnérables va permettre de protéger ces patients ?

En fait, sous couvert de protection des plus fragiles il s'agit de faire rentrer dans le rang les personnels qui ne se plient pas aux desiderata de ce gouvernement !!!

Entre l'état d'urgence permanent, les répressions violentes des mouvements sociaux, la mise en œuvre de la réforme de l'assurance chômage contre l'avis du Conseil d'Etat, ce gouvernement passe en force toujours pour servir les intérêts des plus riches.

Car ne nous y trompons pas, alors même que les établissements de santé ont été laminés par des décennies de politiques d'austérité, ce gouvernement a continué à fermer des lits en pleine pandémie. Aujourd'hui, la suspension de personnels soignants dégrade forcément davantage l'accès aux soins des usagers.

Etonnante conception de la protection des populations !!!

La prolongation du passe sanitaire et de l'obligation vaccinale nous est annoncée avant même que le parlement n'ait été saisi et ce dans un contexte de recul de l'épidémie.

Toujours plus de contrôles, toujours plus de pressions, toujours plus de sanctions.

Au prétexte de nous octroyer un semblant de liberté après des mois de confinement et couvre-feu, ce gouvernement expérimente de nouvelles formes de contrôle puisqu'un élément tiré de la vie privée (la santé) est utilisé dans le champ professionnel et social.

Ne nous résignons pas aux reculs de nos libertés individuelles et collectives !!!

Ne cédon pas à la division !!! Ne nous trompons pas de combat !

RESTONS TOUTES et TOUS ENSEMBLE

POUR LUTTER CONTRE LES REGRESSIONS SOCIALES

POUR GAGNER LE PROGRES SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL